

Nantes Université : « Présenter un budget en déficit est un choix politique » (Carine Bernault)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°277243 - Publié le 19/01/2023 à 14:22

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 20/01/2023 à 09:32



© Christian Chauvet © Christian Chauvet Creative Common CC BY-NC-ND 3.0 FR

« Présenter un budget en déficit est un choix politique. Le message c'est : nous sommes sous-dotés, mais nous n'allons pas pour autant dégrader les conditions de travail et d'études », déclare [Carine Bernault](#), présidente de Nantes Université, le 18/01/2023.

L'établissement a voté en décembre un budget initial 2023 en déficit de 11 M€. « Ce déficit est bien sûr lié à l'impact de la crise énergétique — nous avons un surcoût pour 2023 de 6 M€ par rapport à 2022 — mais pas seulement. À Nantes, il est lié aussi à la sous-dotation historique de l'établissement. L'un ne doit pas faire oublier l'autre. »

Selon Dominique Averty, premier VP (Vice-président(e)) ressources humaines et financières, l'université reçoit de l'État 400 € de moins par étudiant par rapport à d'autres universités similaires. « Le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) a commencé à reconnaître cette situation, et nous a versé 1,5 M€ en 2022, mais cela ne suffit pas ; nous avons besoin de 5 M€ pour rattraper le retard. »

Interrogée par News Tank pour savoir si l'université souhaitait être autorisée à piocher dans les fonds de l'I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie), comme le demande l'Université de Lille, Carine Bernault répond : « Je comprends la démarche qui consiste à faire cette demande dans une situation d'urgence, mais sur la durée cela risque d'être dommageable. Ce qu'on demande, c'est la hausse de la SCSP (Subvention pour charges de service public) qui est de la responsabilité de l'État. »

Alors que l'établissement expérimental né au 01/01/2022 fête sa première année, sa présidente indique que la CA (Conseil d'administration) a adopté en décembre la lettre d'orientation stratégique pour les quatre années à venir. « Nous avons ainsi défini nos ambitions sur chaque mission. C'est le socle de notre action. »

Avec ses VP, elle revient aussi sur le plan de sobriété énergétique et une enquête sur les VSS (Violences sexuelles et sexistes) lancée auprès des étudiants le 16/01.

« Le risque est que le recteur prenne la main sur le budget »

« Depuis 2020, tous les budgets initiaux de l'université sont en déficit. Jusqu'à présent, nous sommes toujours parvenus à un équilibre en fin de gestion, grâce à l'intervention de l'État. Mais s'il y a un déficit qui se répète, le risque est que le recteur puisse prendre la main sur le budget de l'établissement », déclare Carine Bernault, qui ajoute s'être entretenu avec la rectrice « qui nous a écoutés et comprend la situation ».

« Un enjeu pour nous est d'avoir une vision pluriannuelle que nous n'avons pas aujourd'hui. La ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) a annoncé sa volonté d'aller vers cette approche qui est indispensable pour nous. »

Alors que l'État autorise les établissements à ponctionner leur fonds de roulement pour compenser les surcoûts énergétiques, en ramenant le seuil prudentiel de 30 à 15 jours, Dominique Averty craint que ce ne soit pas suffisant :

« On estime que notre fonds de roulement sera à 13 M€ fin 2023, soit 12 jours. Ce qui veut dire qu'on ne pourra pas tout compenser. Nous restons en discussion avec l'État pour obtenir des moyens afin d'améliorer le fonctionnement de l'établissement. »

Carine Bernault pointe le risque de dégradation des conditions d'études et de travail. « Nous considérons que les collègues et étudiants n'ont pas à subir les conséquences de cette sous-dotation. Ainsi, nous avons décidé de lancer un plan pluriannuel de revalorisation des personnels Biatss (Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé), ce qui montre que l'on s'engage malgré les difficultés. »

Pas de baisse des capacités d'accueil en L1 (Licence 1) de droit

En novembre 2022, la faculté de droit de l'université a adopté une motion prévoyant une baisse de 25 % des capacités d'accueil de L1 à la rentrée 2023. Une décision que le conseil académique de l'université a décidé de soutenir et de reprendre dans une délibération adoptée en décembre. « Mais le MESR nous a informés qu'il ne validait pas cette baisse, et en matière de capacités d'accueil, c'est l'État qui décide in fine », indique Carine Bernault en réponse à une question de News Tank.

« C'est un vrai sujet, voire un dilemme parce qu'en tant qu'université, nous avons vocation à accueillir le plus d'étudiants possible. Mais le manque de moyens nous met en difficulté. On sait très bien que le taux de réussite dépend du taux d'encadrement. »

Elle ajoute que des moyens supplémentaires ont été attribués par l'État à la faculté de droit en juillet 2022 : « Deux postes d'E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) et un poste de Biatss en plus, qui sont soclés. Ensuite, nous allons aussi en interne débiter un travail de répartition des ressources, le plus équitable possible. Mais tant qu'on n'a pas de marge de manœuvre, c'est compliqué. »

Sobriété énergétique : lancement de la labellisation DD&RS (Développement durable et responsabilité sociétale) en 2023

« Avec ce plan de sobriété énergétique, demandé par le MESR, il est question de réduire la facture, mais surtout notre impact environnemental », indique Laurent Devisme, VP développement durable.

Il indique que Nantes Université dispose de 130 bâtiments sur les sites de Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, « soit 92 hectares de foncier, avec une consommation équivalente à celle d'une ville de 120 000 habitants. Ce n'est pas négligeable ! »

40 % de la consommation provient d'énergies renouvelables du fait du raccordement de l'université au réseau de chaleur urbain. « Fin 2022, 90 % de nos bâtiments étaient équipés de compteurs intelligents, ce qui permet d'avoir une connaissance fine des consommations et d'alerter si besoin. »

Ce plan a été articulé à d'autres outils de planification :

- « la stratégie immobilière déjà lancée, et pour laquelle nous avons été chercher des moyens dans le plan de relance et de résilience,
- un plan de mobilité et nous prévoyons de fixer des règles générales en 2023 sur les déplacements, locaux, nationaux et internationaux ;
- et aussi le volet numérique. »

Selon lui, l'objectif fixé par l'État d'atteindre d'ici 2024 -10 % de consommation par rapport à 2019 « devrait être atteignable. Un plan aide aussi à se projeter plus loin : d'ici 2030, on espère atteindre -25 %, à nombre de bâtiments constants. En 2023, on s'engage ainsi à faire le bilan GES (Gaz à effet de serre) de l'université, et on se lance dans une labellisation DD&RS. »

Installation en février de la conférence de développement durable

Le VP ajoute : « Nous avons voulu faire de ce plan de sobriété une occasion d'échanger avec la communauté, avec une boîte mail dédiée où plus de 100 contributions ont été envoyées. »

Par ailleurs, l'université doit installer le 10/02 une conférence de développement durable. Cette instance, que Carine Bernault présentait lors du colloque organisé par le MESR à Bordeaux en octobre 2022, est inscrite dans les statuts de l'université. « Elle s'inspire de conventions citoyennes qui visent à redynamiser la démocratie, ce qui est un objectif de l'université. »

Elle sera composée de 24 membres pour moitié étudiants et pour moitié des personnels, à parité, et tous tirés au sort.

« L'idée est de contribuer à notre politique de développement durable, de nous interpeller. La conférence fera un rapport chaque année, et aura un budget participatif de 60 k€ pour activer certaines actions. Cela nous amènera aussi à voir aussi comment on forme et accompagne une assemblée tirée au sort. »

Marché public : « Il faut faire évoluer les règles pour le livre »

À la suite d'un marché public, Nantes Université a changé de prestataire pour la fourniture de livres, au détriment de librairies locales Durance et Vent d'Ouest et au profit du lyonnais Decitre. Les librairies nantaises, qui déplorent ce choix, ont déposé un recours.

Interrogée à ce sujet, Carine Bernault répond : « C'est une décision que nous regrettons, l'université n'a pas d'intérêt à ne pas soutenir des librairies locales. Ce choix de prestataire est une conséquence des règles des marchés publics que nous subissons. Ce n'est pas un sujet local, mais bien national. »

« Des entreprises comme Decitre savent comment répondre à ce genre de marché, et les règles font que si elles cochent toutes les cases, on doit les choisir. Or, le livre n'est pas un produit comme un autre, et la preuve est qu'il a un prix unique en France. Sur ce sujet j'en appelle donc à une évolution nationale de la réglementation pour tenir compte de la spécificité du livre. »

Selon elle, le président de l'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation) a saisi le MESR à ce sujet, « et nous avons fait remonter le sujet à France Universités, car il faut que ça devienne un sujet national. »

Lutte contre les VSS : une enquête pour aider à rendre les outils plus efficaces

Le 16/01/2023, l'université a lancé une enquête auprès des étudiants sur le sujet des VSS. « Elle s'inscrit dans l'engagement de l'université sur l'égalité FH, qui a conduit à l'adoption d'un plan à l'unanimité en 2021. Il prévoit notamment la création d'une cellule d'écoute et de signalement, ou encore un partenariat avec une association pour mieux accompagner les victimes sur le plan judiciaire et psychologique », indique la présidente.

Ouverte pendant deux mois, elle donnera lieu à une analyse et des préconisations qui seront communiquées avant l'été 2023.

L'objectif est « d'apprécier au plus proche ce que vivent les étudiants dans leurs conditions de vie, d'études, leur exposition à ces risques, et de pouvoir adapter nos outils ».

La lettre d'orientation stratégique 2022-2026

En introduction de ce document de 40 pages, adopté par le CA de l'université en décembre, il est indiqué que la lettre « formalise le cap de l'équipe de direction et du directoire (...) Elle nous engage donc », et « nous permettra aussi de rendre compte, concrètement, de notre action ».

« Cette lettre est également importante par son contenu. Elle permet d'écrire, noir sur blanc, les orientations stratégiques de notre établissement pour les prochaines années. Elle décline le programme "Nantes Université Demain", intègre les enjeux attachés à l'initiative Next.

Notre lettre d'orientation stratégique définit donc de grandes orientations politiques, mais ne s'arrête pas aux déclarations d'intention. Pour chaque thématique, elle identifie des exemples d'actions à engager ensemble, à court ou moyen terme. »

Exemples d'actions

Formation

Ouverture sociale et réussite étudiante : créer un observatoire des réussites ; renforcer les cordées de la réussite existantes et favoriser la coordination des dispositifs à l'échelle de l'établissement ; poursuivre la création de formations ouvertes à l'apprentissage ; installer des « espaces réussite » en proximité ; développer des contrats de tuteurs-assistants pédagogiques ; mettre en place des outils d'autopositionnement et de suivi pédagogique ; etc.

Formation tout au long de la vie : amplifier le développement et coordonner le réseau de la formation continue ; mettre en place un portfolio de compétences « à vie » ; créer un service commun à l'échelle de Nantes Université en charge de la formation continue « Hub'FC ».

Formation aux enjeux des transitions écologiques : intégrer dans les maquettes de formation de premier cycle un module dédié aux enjeux des transitions écologiques ; sensibiliser les nouveaux étudiants sous la forme d'un serious game organisé sur l'ensemble des campus en période de rentrée ; etc.

Formation- recherche : créer des modules d'initiation à la recherche en Licence et de formation à la recherche en Master ; créer et développer les Graduates Programmes.

Recherche

Financement de la recherche : pérenniser et développer les budgets de la recherche sur le mandat, afin de disposer d'une enveloppe budgétaire en soutien aux actions des différents acteurs de la recherche : laboratoires de recherche et structures fédératives ; dynamiques des pôles et des membres ; axes stratégiques (santé du futur, industrie du futur, axe SHS, Euniwell, Art et culture) ; fléchage de budgets spécifiques sur les grands programmes régionaux, nationaux et internationaux

Rendre la recherche plus internationale : mise en place et soutien accru des collaborations scientifiques à l'Europe et à l'international notamment au sein de l'université européenne Euniwell, développement de l'offre Graduate sur tous les pôles et avec l'ensemble des établissements-composantes, soutien au portage des réseaux de recherche internationaux (IRP, IRN, ...), implication plus forte dans les programmes coopératifs européens en soutien à la recherche (Horizon Europe, ...), accompagnement accru dans le montage des projets européens depuis la conception jusqu'au post-projet.

Redonner du temps pour la recherche : oeuvrer pour une simplification maximale des démarches administratives et pour une optimisation des fonctions supports en soutien ; continuer de proposer un soutien spécifique aux doctorants et jeunes enseignants-chercheurs.

Ouverture des produits de la recherche : suivre toutes les recommandations de la Coalition S et du Plan National pour la Science ouverte ; mettre en place un suivi des dépenses d'APC (frais de publication) des laboratoires, accompagner les auteurs dans leur choix de publications afin de limiter au maximum l'usage des revues hybrides et fermées, et avoir une politique explicite de financement des publications en accès ouvert ; etc.

Innovation

Libérer du temps et reconnaître l'innovation dans les carrières : expérimentation d'un congé innovation afin de libérer du temps pour le personnel désireux mener un projet d'innovation en lien avec la stratégie et les actions portées par l'établissement ; accompagnement de la mobilité du personnel notamment entre les pôles et les membres de Nantes Université dans le cadre de projets d'innovation ; intégration dans les procédures d'avancement de carrière de l'implication des personnels dans des projets d'innovation.

Soutenir les développements des partenariats : nouer des partenariats stratégiques sur des temps longs (dont certains peuvent se matérialiser par la mise en place de Chaires ou de laboratoires communs) avec des acteurs partageant les priorités de l'établissement. Les mobilités public-privé seront soutenues dans le cadre des dispositifs réglementaires.

Valorisation et transfert : au côté des acteurs de l'écosystème (notamment la SATT), mettre en place des dispositifs de prématuration et maturation soutenus par Nantes Université, accélérer le transfert de technologie vers les entreprises et améliorer la lisibilité de l'écosystème de valorisation et transfert.

International

- établir une cartographie des partenariats stratégiques internationaux existants de l'université accessible à tous, au sein de l'université comme en dehors ;
- assurer le bon positionnement de Nantes Université dans des classements internationaux qui ont du sens pour l'établissement au regard de ses engagements et de ses valeurs (THE Impact Ranking, THE by Subject et classements thématiques de Shanghai) ;
- assurer la représentation de Nantes Université à Bruxelles en s'appuyant notamment sur le Bureau la Région Pays de la Loire à Bruxelles ;
- développer les mobilités entrantes et sortantes des personnels et des étudiants, tout particulièrement aux niveaux master,

doctorat et post-doctorat, en fonction de l'offre de formation des différents établissements ;

- internationaliser les formations, notamment aux niveaux master et doctorat, en développant l'internationalisation in situ (développement de cursus en langues étrangères, notamment en anglais, afin d'accueillir des étudiants non francophones, et de l'enseignement à distance, mise en place des graduate schools, accompagnement des étudiants et étudiantes non francophones), les semestres internationaux, les parcours internationaux dans les masters existants, les doubles diplômes, etc.

Qualité de vie universitaire

Amélioration des conditions d'études et de travail : Rédiger une charte des temps pour les étudiants inscrits à Nantes Université et les personnels dont l'employeur est Nantes Université, adaptée dans les établissements membres en fonction de leurs spécificités et organisation ; améliorer la qualité des espaces d'études et de vie pour favoriser les interactions et les rencontres (ilots de fraîcheur, mobilier extérieur designé selon les usages d'études et de travail, etc.)

Santé : Lutte contre la précarité menstruelle, les addictologies ou conduites à risque ; dispositif « première écoute » ; dispositif « Mon Psy » ; formation premier secours en santé mentale ; organisation d'une écoute les soirs et week-end ; actions de prévention collective (ERS : étudiants relais santé) ; consolidation du service de santé étudiant à La Roche-sur-Yon ; ouverture d'un SSE à Saint Nazaire ; nouveaux soins (dentisterie, ophtalmologie).

RH et moyens

RH : Création d'une « école » de formation commune, ouverte à tous. S'appuyant sur des formations existantes ou à développer, son offre comprend des formations sur les fonctions clés de soutien (RH, finances...), sur les compétences managériales et transversales (prévention des risques, développement durable, gestion de la qualité, langues, lutte contre les discriminations...) ainsi que des formations sur la pédagogie, l'éducation et la science ouvertes, la réponse aux appels à projets nationaux et européens...

Budget : Mise en place d'un nouveau modèle d'allocation partagé des moyens (hors établissements membres)



Nantes Université (EPE)

Catégorie : Université

Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 03/10/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nantes, La-Roche-sur-Yon
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre pôles réunissant des composantes et des structures de recherche : Humanités, Santé, Sociétés, Sciences et technologie ; • deux composantes hors pôle : Inspé et Osuna ; • trois établissements-composantes : Centrale Nantes, Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et Ensa Nantes.
PIA	Lauréat de l'I-site Next

Associés et partenaires

Associé au CHU de Nantes et à l'IRT Jules Verne ;
Lié à l'Inserm par une « convention de mixité renforcée ».

Présidence

Présidente : Carine Bernault (élue le 16/12/2021)

Fiche n° 12865, créée le 25/11/2021 à 11:11 - Màj le 25/11/2021 à 11:19

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »